RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée professionnel
Lycée des Métiers Dr Philippe Tissié
Saverdun

Saverdun, le lundi 15 décembre 2025

La Proviseure
A
Mesdames et Messieurs
les Professeurs Principaux,
S/C de Mesdames et Messieurs
les Chefs d'Etablissement.

La proviseure

Téléphone
05 61 67 95 40
Fax
05 61 67 95 49
.
0090024c
@ac-toulouse.fr

Adresse :
17 Rue CAPUS
09 700 SAVERDUN

Procédure de demande de mini-stage :

Les objectifs de cette immersion :

Le mini-stage peut être une solution idéale pour les élèves de collège ou de lycée qui hésitent entre plusieurs filières de formation ou bien pour celles et ceux qui veulent affiner leur projet d'orientation.
Ce dispositif, qui dure une demi-journée, permet en effet aux élèves de s'immerger au sein de notre lycée et plus précisément de nos plateaux techniques. Cette première expérience est l'occasion d'avoir un aperçu de la vie lycéenne ou de la vie d'apprenti, en plus de découvrir plus en détail les contenus professionnels de nos quatre spécialités.

Les modalités d'organisation :

Nous vous proposons d'accueillir les élèves sur un « mini stage » d'une demi-journée, dans les formations suivantes :

❒ Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention.
❒ Maintenance des Matériels Agricoles.
❒ Maintenance des Matériels d'Espaces Verts.
❒ Technicien en Chaudronnerie Industrielle.

Cette campagne de stage d'immersion débutera le 26 janvier au 17 avril 2026.
L'établissement d'origine doit remplir le formulaire de demande de mini-stage sur l'ENT de notre lycée, à l'adresse suivante :

https://philippe-tissie.mon-ent-occitanie.fr/formations/mini-stage-pour-les-etablissements-scolaires-/

Une **convention tripartite** sera établie entre l'établissement d'origine, les responsables légaux de l'élève et le lycée des métiers Philippe Tissié. Ce document sera envoyé par mail avec une date de mini-stage retenue.
Vous devrez nous la renvoyer par mail, signée par les personnes concernées au moins 8 jours avant la date d'accueil de l'élève.
Après signature par le chef d'établissement du lycée des Métiers Philippe Tissié, nous vous retournerons un exemplaire de la convention.
A l'issue du mini-stage, un bilan sera fait, une copie transmise par mail à l'établissement d'origine.

La Proviseure,
Christelle PECH